



## INFRALOG LORRAINE

Déclaration liminaire DP du 24/11/17

La délégation **UNSA- Ferroviaire** demande une minute de silence pour notre collègue Vincent Schoettel décédé brutalement la semaine dernière.

Monsieur le directeur, chers collègues,

Cette semaine a commencé de manière tragique avec les obsèques de notre ami et collègue, Vincent, décédé brutalement la semaine dernière. Nos sincères condoléances à toute sa famille, ses proches et à tous ses collègues de l'UP télécom durement affectés par ce tragique événement. Mais pas qu'eux, puisque Vincent était apprécié par de nombreux collègues externes à l'établissement.

Sur le plan national :

Lancées le 19 septembre, les « Assises de la Mobilité » ont pour but, officiellement, d'alimenter les réflexions sur l'organisation et le développement des transports en commun de demain. Les sujets qui touchent à l'avenir même de l'Entreprise Publique tels que l'ouverture totale du réseau ferré à la concurrence ou l'avenir même d'une compagnie qui ploie sous la dette de l'État ne seront pas débattus, mais examinés par un expert... de l'aérien : Jean Cyril Spinetta.

Vu la sollicitude de l'expert et les délais demandés pour son rapport, les assises constitueront à coup sûr un **alibi « démocratique » à des décisions arrêtées de longue date**. Espérons que ces Assises ne condamneront pas la SNCF et les cheminots à statut. Car sinon on aura tôt fait de parler d'un procès par contumace vu l'**approche spécifique que réserve le Gouvernement** à la SNCF dans ces assises... vu qu'elle est **exclue de cette consultation**.

Dans ce nouveau paysage, que vaudra faire l'état de notre entreprise publique, alors même que le décret 2017-1556, prolongement de la loi NOTRe de 2015, vient de paraître. Et il n'a rien d'anodin. Non seulement les AOT auront la possibilité, dès décembre 2019, de faire appel à la concurrence pour l'exploitation et la maintenance des trains régionaux, mais ces régions ou groupements de collectivités locales disposeront désormais d'une possibilité supplémentaire : **reprenre à leur charge certaines installations et lignes ferroviaires appartenant aujourd'hui à la SNCF**. Pendant que certains discutent de

mobilité lors des « Assises » en cours, le Gouvernement agit. Pas forcément dans le sens des intérêts de la SNCF et de son personnel ! Prochaine étape, le retour aux grands réseaux historiques ?

La création de la SNCF avait justement pour vocation de rassembler ce qui était disséminé çà et là, pour aboutir à une meilleure efficacité aux meilleurs coûts.

80 ans après la création de l'Entreprise Publique, les références ne sont plus les mêmes. L'éclatement se profile à tous les étages... jusqu'à l'effondrement du système ? En Grande Bretagne, le retour tardif au bon sens a finalement coûté très cher au contribuable...

Le président de SNCF réseau, Patrick Jeantet invitait 600 managers du groupe, dont les filiales, les 25 et 26 septembre à Rotterdam, aux Pays-Bas, pour annoncer sa volonté de définir une nouvelle stratégie pour construire le Réseau du futur ! Son nom Nouvel'R.

Avec la mise en place d'un comité stratégique composé de deux COPIL (COmité de PILotage) avec un découpage par lots fonctionnels, à la première lecture, **l'UNSA-Ferroviaire** ne peut que regretter que la sécurité ne soit évoquée que dans le 7ème et dernier lot fonctionnel et dernier sous-lot « Comment organiser le management de la sécurité dans l'entreprise ? »

Oui à la robustesse des organisations, mais les agents de RESEAU ne devront plus subir de pression sur la régularité, car cela les pousse à la faute. Quand il y a des choix à faire, la SECURITE doit rester PRIORITAIRE.

Au niveau Etablissement :

Ce 15 octobre, étaient communiqués les résultats de l'épreuve écrite de l'examen EV7. **L'UNSA-Ferroviaire** félicite les agents l'ayant réussi, mais reste dubitative devant le faible taux de réussite malgré un grand nombre d'agents de l'établissement inscrits.

De nombreux agents ont été surpris de voir une entreprise privée réaliser un chantier RT (Remplacement de Traverses) au sein du C2MI alors que nous avons les ressources, les engins et le matériel en interne et que ceux-ci n'aient pas été utilisés en totalité dans leurs fonctions au cours de cette année... En espérant que ce chantier externalisé au pied du siège de l'établissement soit sans réserve de conformités...

Au sujet de l'externalisation, **l'UNSA-Ferroviaire** vous réitère ses doléances au sujet du courrier interne (externalisé depuis la fermeture des CRT) et qui donne de moins en moins satisfaction.

Enfin pour finir, nous ne reviendrons pas sur le CR de la dernière DP d'une autre OS qui s'octroie le fait d'insulter les délégués UNSA « exécution et maîtrise » présents (eux !) à cette instance et par la même de dénigrer les agents qui les ont élus aux dernières élections pour leur travail quotidien sur le terrain.

Si les termes « Dialogue et Respect » sont étrangers pour certains délégués, ils sont profondément ancrés dans ceux de l'**UNSA**.

Pour ces délégués qui hurlent, gesticulent et vocifèrent à longueur de temps, sans aucune efficacité, œuvrer pour l'ensemble des agents dans un souci de cohésion sans démagogie ni concession est « marcher mains à mains (sic) avec la direction... », donc oui, nous n'avons pas la même approche d'un syndicalisme responsable, sans dogme.

Monsieur le Directeur, chers collègues, merci de votre attention.